

le phénix
scène nationale valencienne



Rejoignez
le Club Phénix
entrepreneurs
et donnez **de**
l'ampleur à votre
engagement



Soutenez l'innovation artistique et le développement de notre territoire en vous engageant aux côtés du Phénix, lieu emblématique d'ouverture et acteur majeur de la vie culturelle locale, nationale et internationale.

L'OUVERTURE ARTISTIQUE

Scène nationale et Pôle international, le Phénix fait rayonner la création contemporaine pluridisciplinaire (théâtre, danse, musique, ...) et le valenciennois, porté par ses festivals : le Cabaret de curiosités et le NEXT.

L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

Membre du cercle ECHO, le Phénix s'engage concrètement pour une culture durable en réduisant son empreinte écologique et en accompagnant les artistes vers des pratiques scéniques responsables.

LA CONTRIBUTION À LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Au-delà de son rôle artistique, le Phénix est un acteur économique :

- **33 salariés** permanents,
- **900 artistes et techniciens** accueillis chaque saison,
- des retombées directes pour la restauration, l'hôtellerie, le commerce de centre-ville, l'alimentation, l'assurance et de nombreux fournisseurs locaux.

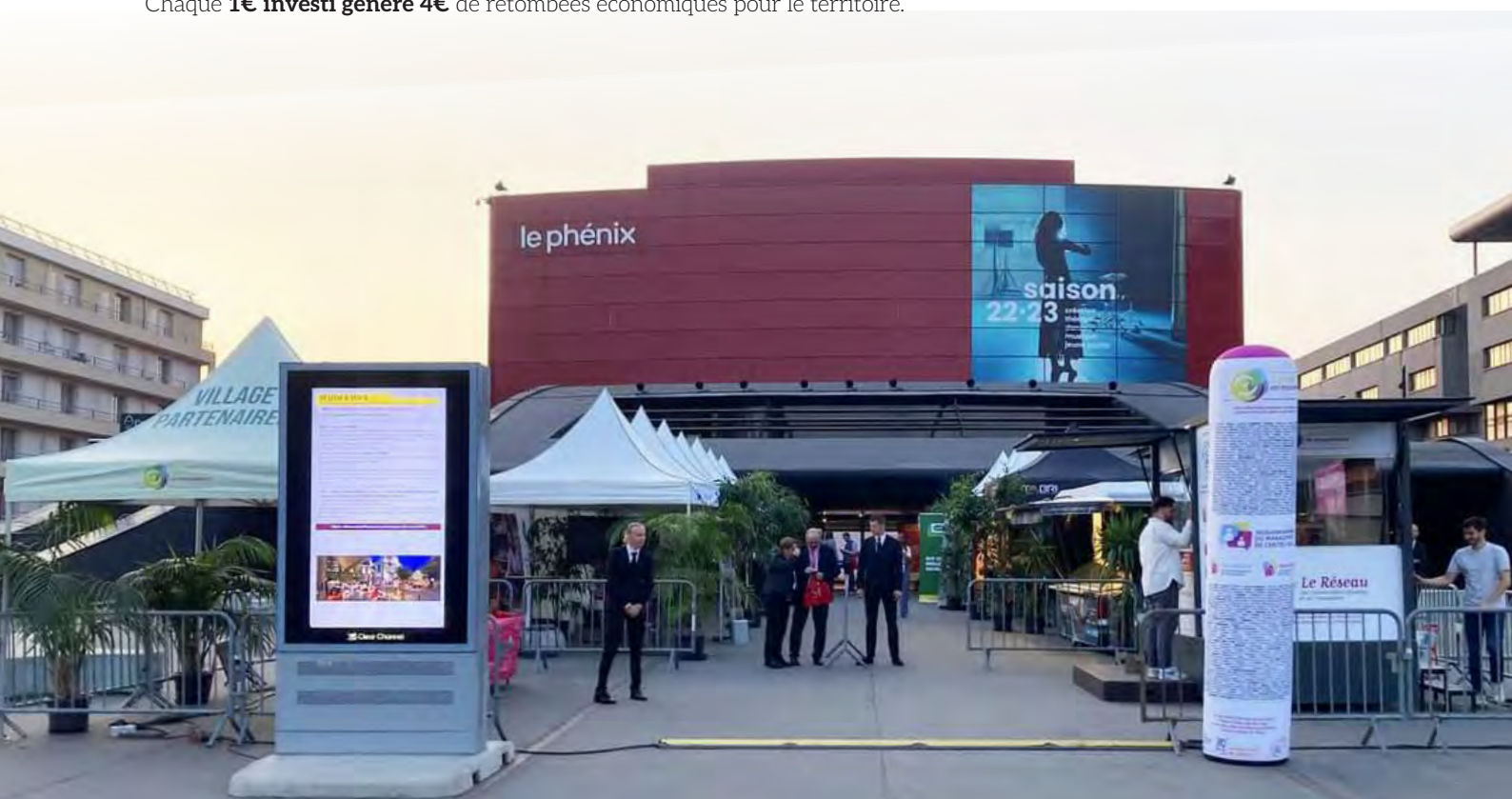
Chaque **1€ investi génère 4€** de retombées économiques pour le territoire.

LA TRANSMISSION ET LE PARTAGE

Avec plus de **40 000 spectateurs** par an, le Phénix met les habitants au cœur de la création : **ateliers** de pratique artistique, **résidences-missions** et **spectacles hors-les-murs** pour aller à la rencontre de tous. Il déploie également une politique d'accessibilité pour les publics éloignés.

UN SIGNAL URBAIN ET ARCHITECTURAL

Le Phénix est un bâtiment labellisé "**architecture contemporaine remarquable**", véritable repère visuel et culturel au cœur de Valenciennes.



En vous engageant à nos côtés, vous participez concrètement au développement culturel, économique et social de notre territoire tout en renforçant les objectifs RSE de votre entreprise.

VOUS POUVEZ CHOISIR DE FAIRE UN DON GLOBAL OU DE CIBLER VOTRE SOUTIEN SUR UNE ACTION PLUS SPÉCIFIQUE :



- **Accessibilité :**

permettre l'accueil de plus de **400 personnes en situation de handicap** chaque saison via des dispositifs adaptés (audiodescription, boucle magnétique, LSF, visites tactiles) et des actions hors-les-murs (établissements médico-sociaux, ateliers adaptés, ...). Cette accessibilité exige des investissements techniques et humains majeurs (de 100 € à 2 000 € par dispositif) pour garantir à chacun une expérience artistique de qualité.

- **Je vous invite :**

Pour rendre le théâtre accessible aux plus éloignés, nos programmes solidaires offrent une billetterie gratuite aux publics en situation de précarité. En 2024-2025, grâce au mécénat, **331 personnes** : seniors en EHPAD et personnes suivies par des structures sociales (foyers de jeunes, centres d'hébergement, addictologie, centres sociaux, ...) ont ainsi profité d'une parenthèse culturelle inédite, pour des publics que la culture ne touche que trop rarement.

- **Projet intergénérationnel :**

Créer du lien est essentiel. Notre programme gratuit réunit lycéens et aînés en EHPAD pour aller voir des spectacles et participer à des ateliers artistiques en binôme. Cette saison, **17 binômes** se sont formés pour partager spectacles et ateliers. Ces moments de transmission permettent de briser l'isolement, stimuler la curiosité et de tisser des échanges durables entre les générations.

« Le projet crée de vrais liens : on partage des moments aux spectacles, on échange nos points de vue et on continue à se voir ensuite. Je revois encore Anne-Marie en maison de retraite »



Laurine - 17 ans - élève en spécialité Théâtre du Lycée de l'Escaut participante au projet intergénérationnel

Club Phénix entrepreneurs

Cercle des entreprises et fondations
mécènes du Phénix scène nationale
Valenciennes Métropole -
pôle international de
production et de diffusion



EN REJOIGNANT CE CLUB, VOUS BÉNÉFICIEREZ DE NOMBREUX AVANTAGES :

- **Rayonnement** : associez votre image à une scène de création contemporaine audacieuse, lieu d'excellence et d'innovation artistique reconnu internationalement.
- **Avantages fiscaux*** : bénéficiez d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant de votre don (dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires annuel HT).
- **Impact territorial** : contribuer à l'attractivité de notre territoire et à sa cohésion sociale
- **Image et notoriété** : valorisez votre entreprise et ses valeurs éthiques et responsables.
- **Privilèges exclusifs** : offrez des moments privilégiés avec vos équipes, vos partenaires, clients au théâtre (accès VIP, visites, cocktail, événement d'entreprises, ...).
- **Renforcer le sentiment d'adhésion et de fierté** de vos collaborateurs en créant un environnement de travail dynamique vecteur d'une culture d'entreprise solide et unifiée.
- **Développer votre réseau** avec une communauté engagée d'acteur économiques partageant des valeurs communes d'ouverture, de diversité et de responsabilité. Le mécénat est un levier puissant pour développer des relations publiques.

***Le mécénat d'entreprise**, tel que défini par la loi Aillagon (2003), permet à toute entreprise de soutenir un organisme d'intérêt général (comme un EPCC) par un don en numéraire, en nature ou en compétence, tout en bénéficiant d'un avantage fiscal significatif. Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant du don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires annuel HT (avec possibilité de reporter l'excédent sur 5 exercices),

**En fonction du montant de votre don : vous profitez de contreparties en communication, relations publiques ou événements, dans la limite de 25 % du don.



Construisons ensemble une collaboration sur mesure

Choisir de s'investir dans le mécénat c'est contribuer positivement à la société en apportant un soutien financier ou en nature, à des initiatives qui correspondent aux valeurs et aux objectifs sociaux de l'entreprise. Différents paliers sont proposés en fonction des possibilités de chaque entreprise.

Mécène
à partir de 1 500€
(COÛT RÉEL APRÈS RÉDUCTION FISCALE 600€)

Mécène associé
à partir de 10 000€
(COÛT RÉEL APRÈS RÉDUCTION FISCALE 4 000€)

Grand Mécène
à partir de 25 000€
(COÛT RÉEL APRÈS RÉDUCTION FISCALE 10 000€)

EN DEVENANT MÉCÈNE, VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER ÉGALEMENT DE CONTREPARTIES EXCLUSIVES :

- **invitations** à des spectacles pour vos clients ou collaborateurs
- **visites commentées** du théâtre
- **tarifs préférentiels** pour l'organisation d'événements d'entreprise et de cocktail

Le Phénix, scène nationale, bien plus qu'un théâtre !

**Vous voulez en savoir plus ?
Rencontrons-nous !**

Patricia Gorka
mecenat@lephenix.fr
06 08 34 66 05

